

Le 9 juin 2017

Par SDÉ, courriel et messenger

Monsieur Pierre Méthé
Directeur des Affaires institutionnelles
Régie de l'énergie
Tour de la Bourse
800, rue du Square-Victoria
2^e étage, bureau 2.55
Montréal (Québec) H4Z 1A2

Me Jean-Olivier Tremblay
Avocat

Hydro-Québec
Vice-présidence – Affaires juridiques
4^e étage
75, boul. René-Lévesque Ouest
Montréal (Québec) H2Z 1A4

Tél. : 514 289-2211, poste 4683
Télec. : 514 289-2007
C. élec. : Tremblay.Jean-Olivier@hydro.qc.ca

OBJET : Demande d'adoption de cinq normes de fiabilité d'Hydro-Québec par sa direction principale – Contrôle des mouvements d'énergie et exploitation du réseau dans ses fonctions de Coordonnateur de la fiabilité au Québec le (« Coordonnateur »)
Dossier Régie : R-3997-2016 / Notre dossier : R053474 JOT

Monsieur,

Suite à la séance de travail du 26 mai 2017, le Coordonnateur transmet à la Régie de l'énergie ses réponses aux engagements en déposant la pièce **HQCMÉ-9, Documents 1, 2 et 3** ainsi qu'une mise à jour de la liste des pièces relativement au dossier cité en objet.

À moins d'instructions contraires de la Régie, le Coordonnateur plaidera par écrit et sera en mesure de transmettre son argumentation à la Régie d'ici le 22 juin 2017 à 16 h.

Veillez recevoir, Monsieur, nos meilleures salutations.

(s) Jean-Olivier Tremblay

JEAN-OLIVIER TREMBLAY, avocat

JOT/sg

p. j.

c. c. M^e Pierre D. Grenier